

BERUS LE : 02 JUILLET 1993

NO 14

L'ÉCHO

Béruis



I N F O R M A T I O N S

=====

- PERMANENCES MAIRIE : TEL. 33.26.83.33

MARDI : 17 H 00 - 19 H 30
MERCREDI : 10 H 00 - 12 H 00
JEUDI : 15 H 00 - 18 H 00

Monsieur le Maire et l'un des Adjointes sont présents à la permanence du Mardi.

- TAUX DE NITRATE :

NORME OMS : 50 Mg/l

Le taux était de 11,4 Mg/l au dernier prélèvement.

- ENLEVEMENT DES ORDURES :

Les ordures sont ramassées le jeudi matin à partir de 8 heures.

Le ramassage a lieu la veille quand le jeudi est férié.

- ENLEVEMENT DE LA FERRAILLE ET DES MONSTRES :

Le Samedi 03 Juillet 1993.

Le Samedi 02 Octobre 1993.

Le Samedi 08 Janvier 1994.

- DECHETTERIE :

Les déchets de jardin, terre, pierre, ferraille, branche, carton, peuvent être déposés à la déchetterie, route de Gesnes dans les bennes prévues.

Heures d'ouverture

Du Lundi au Vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00.

Samedi de 8 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00.

=====

I N F O R M A T I O N S

- LISTE ELECTORALE :

265 personnes sont inscrites sur la liste électorale au 28 Février 1993.

Les personnes désirant se faire inscrire sur la liste doivent se présenter en Mairie.

Date limite des inscriptions : LE 31 DECEMBRE 1993.

- NOUVEAUX HABITANTS :

Bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune.

- . Mr Mme VINCENT "Les Grands Aîtres"
- . Mr Mme BARBRY Bruno "Le Tertre"
- . Mr Mme CHAUSSINAND Xavier "La Palestine"
- . Mr Mme LE BAIL Philippe " La Motte"
- . Mr Mme DOUDIEUX Xavier "Boisdeffre"
- . Mr MME FOURREAU-LEGUET David "La Feuillère"
- . Mr Mme COURPOTIN Jean-CLaude "La Commune"

- ETAT CIVIL :

NAISSANCES

- . LOUVEL Blandine le 05 Octobre 1992
- . FOURRIER Cynthia le 02 Novembre 1992
- . FERNET LE MOUTON DE BOISDEFFRE Arnauld le 12 Décembre 1992
- . LENOIR Lucie le 13 Avril 1993
- . DOITEAU Manon le 15 Avril 1993

MARIAGES

- . HURAUPT Pascal et GOSSET Linda le 29 Août 1992
- . FOURRIER Gérard et DOCQ Louisette le 26 Juin 1993

DECES

- . Mme FERNANDEZ Maria le 12 Juillet 1992
 - . Mme BATONNIER Madeleine le 12 Octobre 1992
 - . Mme LOUVEL Renée le 28 Décembre 1992
-

TRAVAUX REALISES EN 1992 à BERUS

=====

- Assainissement de la Feuillère.
- Restauration de la Mairie.
- Aménagement Place nouvelle mairie (Parking).
- Informatisation de la Mairie.
- Restauration des vitraux de l'Eglise.

COMPTE ADMINISTRATIF 1992

=====

Vue d'ensemble :

. <u>FONCTIONNEMENT</u>	- Dépenses	849.359,53
	- Recettes	1.069.091,42
. <u>INVESTISSEMENT</u>	- Dépenses	316.519,42
	- Recettes	450.754,95

TAUX D'IMPOSITION POUR 1993

=====

Taxe d'Habitation.....	6,75 %	6,50 % (1992)
Foncier bâti.....	11,52 %	11,52 % "
Foncier non-bâti.....	30,00 %	30,00 % "
Taxe Professionnelle.....	8,64 %	8,64 % "

SUBVENTIONS COMMUNALES

Comice agricole du Canton de St Paterne.....	805 F
IMC La Fresnaye sur chédouet.....	130 F
Ligue contre le cancer.....	110 F
Sapeurs pompiers de Oisseau le Petit.....	250 F
Centre documentation pédagogique de Mamers.....	75 F
Personnes âgées du canton de ST PATERNE.....	155 F
Association des Aînés Ruraux de Bérus.....	2.100 F
C. C. A. S. de Bérus.....	5.380 F
COMité des Fêtes de Bérus.....	3.000 F
Association des Anciens Combattants.....	2.000 F
S.P.A.....	250 F
Centre Aéré d'Heloup.....	1.500 F
A.P.J.H.....	125 F
Paralysés de France.....	125 F
Ronde cycliste de Perseigne.....	300 F
Association départementale des Maires et Adjointes.....	75 F
Prévention routière.....	60 F
Subvention cantine.....	3.000 F

Association gymnastique de Bérus.....	700 F
Association Bérusienne de Loisirs.....	450 F
Collège d'Ancinnes.....	50 F
Collège Moulin le Carbonnel (Voyage à l'Etranger).....	I.I20 F
C.L.S.H. DE FYE.....	I.000 F
Association cantonale des Maires et Adjointes.....	I00 F
Centre Social Oisseau (Eté Jeunes).....	200 F
A.C.O.F.....	700 F
TOTAL.....	<u>23.760 F</u>

BUDGET PRIMITIF 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- DEPENSES

Denrées et fournitures.....	8I.400 F
Frais de personnel.....	200.645 F
Impôts et taxes.....	2.400 F
Travaux et services extérieurs.....	I46.05I F
Participations - Contingents.....	96.I87 F
Allocations - Subventions.....	225.040 F
Frais de gestion générale.....	89.800 F
Frais financiers.....	23.570 F
Charges antérieures.....	I.000 F
Excédent fonctionnement capitalisé.....	23.745 F
<u>TOTAL EN FONCTIONNEMENT DEPENSES.....</u>	<u>889.838 F</u>

- RECETTES

Produits d'exploitation.....	45.000 F
Produits domaniaux.....	5.500 F
Recouvrements - Subventions.....	34.055 F
Dotations versées par l'Etat.....	279.484 F
Impôts directs.....	24.770 F
Contributions directes.....	28I.297 F
Produits antérieurs.....	2I9.732 F
<u>TOTAL EN FONCTIONNEMENT RECETTES.....</u>	<u>889.838 F</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- DEPENSES

Remboursement d'emprunts.....	39.978 F
Régl. Dettes à L.M.T.....	I4.920 F
Acquisition de biens.....	I7.5I2 F
Travaux bâtiment et génie.....	70.377 F
Prêts et avances à L.M.T.....	50.000 F

- RECETTES

Excédent d'investissement reporté.....	I34.235 F
Subventions d'équipement.....	29.378 F
Prélèvement sur recettes de fonctionnement.....	23.745 F
Participations travaux d'équipement.....	3.758 F
Recouvrement créances à LMT.....	I.67I F

Un signe de vitalité

Ouverte depuis août 1992, la nouvelle mairie vient d'être inaugurée. « *La maison commune de chacun de nous* » comme l'a dit si joliment le maire, Gilbert Gosset, en accueillant ses hôtes. Un ensemble fonctionnel installé dans un ancien logement communal restauré. Finie la pièce unique de 20 m² où Josy Provost, la dévouée secrétaire, essayait, dans la mesure du possible, de préserver le maximum de confidentialités. Une seule pièce qui pourra servir maintenant aux associations.

La nouvelle mairie a son secrétariat au rez-de-chaussée avec une salle pour les archives. Au 1^{er} étage, salle de réunions et bureau du maire et des

adjoints, pour accueillir des personnes souhaitant un entretien. « *Avec nos fonds propres et une subvention de l'Etat de 25 %, le coût total de cette restauration s'est élevé à 175 000 F (... à l'ère de la décentralisation des pouvoirs de l'Etat, vers la Région, le Département, la commune, nous avons de plus en plus de dossiers (...). Avec cette mairie, nous pouvons répondre à ces nouveaux besoins* » a expliqué le maire qui a fait part des projets de la commune.

Dans le même ordre d'idée, Jacques Tirouflet, le conseiller général, a confié que, pour lui, « *inaugurer une mairie, c'est un signe de vitalité de la commune. C'est nécessaire, car les*

choses se compliquent pour nous, maires » a-t-il dit en se tournant vers le sous-préfet. Celui-ci a estimé que « *c'est toujours quelque chose d'important une nouvelle mairie et j'y vois plusieurs symboles (...). Vous, vous développez et vous avez conscience du service public. On en parle beaucoup du service public, la mairie est le premier lieu où on le rencontre. Vous êtes, M. le Maire, dans cette commune, le premier représentant de l'Etat. La décentralisation a beaucoup apporté dans le rapprochement Etat-Commune. Le sous-préfet est là pour vous aider et tenir le rôle de conseil* » a confié Daniel-Georges Courtois.

NOUVELLE MAIRIE

ET

ASSAINISSEMENT

REVUES DE PRESSES



La mairie « maison commune de tous » a-t-on entendu dire, une évidence à rappeler

Bérus

ASSAINISSEMENT DU HAMEAU DE LA FEUILLÈRE

Le projet est en bonne voie

La semaine dernière Gilbert Gosset, maire et Jean Bailly, adjoint, ont présenté le projet d'assainissement, hors agglomération, réalisé actuellement par la commune de Bérus.

Bérus a un difficile problème à résoudre, celui de la configuration géographique de ses hameaux. Le bourg et le lotissement de la "Palestine" d'un côté et, beaucoup plus à l'Est, de l'autre côté de la RN 138, l'important hameau de la "Feuillère".

Le conseil « a décidé de prendre le problème à bras le corps et de profiter de la pente naturelle du terrain pour réaliser un assainissement avec tout à l'égout, par lagunage avec double bassin » explique Gilbert Gosset. A la "Feuillère" il y aura 25 foyers à raccorder et 6 ou 7 à "Groualard".

Un hameau plus petit derrière lequel les bassins de lagunage vont fonctionner. L'excédent d'eau devant s'écouler vers le

ruisseau de "Froide fontaine". Cette première tranche de travaux a fait l'objet d'un marché de 704 000 F HT, subventionné

à 50 % par le département.

Une tranche moins importante, pour Groualard, fera l'objet cette année d'un autre appel d'offres. Un raccordement sera prévu pour le restaurant de la Route d'Or, au bord de la RN 138. Ainsi que pour la future zone artisanale de 5 ha, tout à côté, pour laquelle Bérus a un projet actuellement. Des dossiers importants qui montrent que Bérus a bien l'intention de se développer, en saisissant toutes les opportunités qui se présentent.



Ce lagunage est prévu pour l'équivalent de 500 habitants

COMITE DES FETES

Présidente	:	Mme LAMARE Claudine
Vice - Président	:	Mr RIVIERE Guy
Trésorière	:	Mme TREBOUET Monique
Vice - Trésorière	:	Mme BRIERE Gisèle
Secrétaire	:	Mr AUDOUIN Daniel
Vice - Secrétaire	:	Mme COUILLAUT Monique

L'information de nos diverses manifestations figure sur le calendrier cantonal "ACOF DE ST PATERNE". En plus, nous distribuons à chaque manifestation un papier dans chaque boîte à lettres.

Un concours de 17 aura lieu le samedi 23 Octobre 1993 à 20 Heures 30.

Nous vous invitons à venir à nos différentes manifestations.

Notre assemblée générale aura lieu courant novembre 1993.

Bérus

LE COMITÉ DES FÊTES S'INTERROGE

Comment intéresser les habitants ?



Déçu, le bureau du comité des fêtes. « Tous les habitants ont été invités individuellement. Se retrouver une douzaine de personnes seulement à l'assemblée générale, c'est désespérant ». Une amère constatation qui, fort heureusement, ne décourage pas le conseil d'administration qui va continuer sur sa lancée (notre photo). Claudine Lamare a été réélue présidente ; vice-président, Guy Rivière ; secrétaire, Daniel Audouin ; adjointe, Monique Couillaut ; trésorière, Monique Trébouet ; adjointe, Gisèle Brière. Membres : Jean Bailly, Monique Audouin, Jean-Marie Stumpf, Gisèle Trocherie, Jacqueline Stumpf, Gérard Trébouet, Huguette Hureau, Gilles Lamare, Joël Forget, Raymond Couillaut.

Première conséquence de ce désintéressement des habitants pour leurs associations, il n'y aura pas d'arbre de Noël, mais le comité des fêtes, qui a réussi à avoir un peu d'excédent à son bilan financier, fera don d'une certaine somme d'argent au SIVOS, ceci pour aider trois enfants de Bérus qui vont aller en classe de neige.

Les retraités et pré-retraités sont invités à rejoindre le Club qui se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois.
Le Club compte actuellement 23 adhérents.

Le repas des anciens a eu lieu le 19 Juin 1993 à la Salle Polyvalente.

REPAS DE L'AMITIÉ DES AÎNÉS

Pour tous les adhérents



Tous les premiers jeudis de chaque mois, les Aînés de Bérus se retrouvent dans leur salle. La commune n'est pas très grande et le club des Anciens est à la mesure de sa collectivité. Ce qui ne l'empêche pas de saisir toutes les opportunités pour resserrer les liens entre adhérents (notre photo). Comme ce fût le cas lors du succulent repas préparé par le traiteur de Bérus, François Lenain.

La présidente fondatrice depuis 1977, Marthe Hersant, a donné rendez-vous à ses ouailles pour la buche de Noël **Judi 3 décembre**.

NOËL POINTE SA HOTTE

Le club des Aînés a fendu la bûche



On est prêt à démarrer la nouvelle année chez nos Aînés de Bérus. Jamais en retard d'un gâteau, c'est sympathique, le club présidé par Marthe Hersant s'est réuni pour faire appliquer à tous ses membres une décision unilatérale. Il s'agissait de manger la bûche de Noël dès le début décembre, ceci afin de ne pas perdre une seule occasion de se rassembler dans une cordiale ambiance.

Judi 7 janvier après-midi, tous les adhérents sont conviés à la galette des rois. Ils sont attendus avec leur porte-monnaie, pour payer la cotisation annuelle.

ASSOCIATION BERUSIENNE DE LOISIRS

Encore une année de passée avec beaucoup de satisfactions.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

En septembre 1993

. SORTIE A PIED.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE DE BERUS

Les cours de GYM ont toujours lieu le jeudi à 20 Heures 30
à la Salle polyvalente de Bérus.

Les nouveaux participants sont toujours bien accueillis.

SIVOS BERUS BETHON CHERISAY

PATINOIRE

Au cours des mois de Janvier et Février 1993, les élèves des
CP - CE 1 - CE 2 ont fréquenté la patinoire d'Alençon.

Les enfants ont apprécié les six séances.

CLASSE DE NEIGE

Les élèves de la classe de CM 1 et CM 2 sont allés en classe de
neige à "Ville Vieille" dans les Hautes Alpes du 3 au 12 Février 1993.

Le financement a été assuré par les parents, les communes, la
coopérative scolaire, le comité des fêtes de Bérus et les entreprises

- STE DES CARRIERES DES NOES, ETS BOURG, LE BALUSTRE SARTHOIS.

UTILISATION ET REGLEMENT DU LOCAL DE
L'ANCIENNE MAIRIE

A la demande de plusieurs jeunes de la Commune et après avoir réuni la commission de sécurité de l'arrondissement de MAMERS le 25 JUIN 1993 en vue d'effectuer un contrôle des Etablissements recevant du public, le local de l'ancienne mairie est mis à la disposition des jeunes, à compter du 02 AOUT 1993, avec les dispositions suivantes :

REGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DU LOCAL

Le Local est à la disposition des "JEUNES DE LA COMMUNE" âgés de 8 à 16 ans.

Les usagers devront respecter les lieux à savoir :

- pas de graphitis sur les murs
- maintien de l'état dans lequel se trouvent la table de ping-pong et les chaises mises à disposition
- après chaque utilisation, le local devra être laissé aussi propre que possible.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

- * hors vacances scolaires : les mercredi, samedi, dimanche de 15 à 18 heures
- * pendant les vacances scolaires : tous les jours de 15 à 18 heures

REGLEMENT INTERIEUR

- Les usagers pourront se procurer la clef d'accès à l'adresse affichée à la porte du bâtiment (et devront la remettre après s'être assurés de la fermeture à l'adresse où ils l'ont prise).

- Le local étant mis à disposition pour que les jeunes puissent s'y rencontrer, toute activité autre que les jeux de société et le ping-pong est interdite.

- Il est bien sûr interdit de fumer, d'apporter et de consommer toute boisson (même non alcoolisée).

- L'autodiscipline sera obligatoire et garante du bon fonctionnement de la vie de groupe.

- Les jeux de société et raquettes de ping-pong devront être apportés par les utilisateurs.

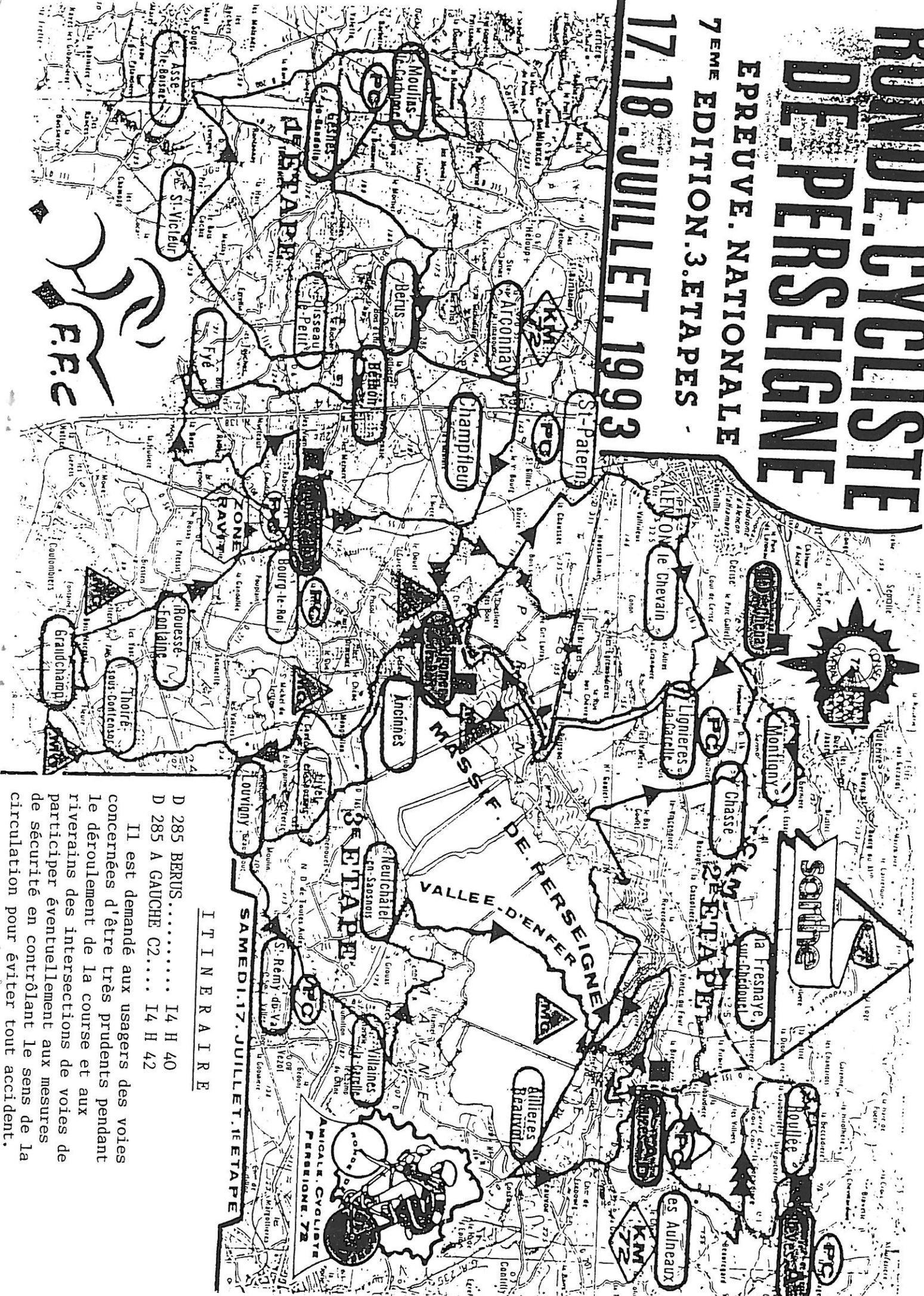
- Cette initiative est mise en place afin de permettre à nos jeunes d'avoir un lieu de rencontre dans notre commune de Bérus. Aussi, le respect de présent règlement, susceptible d'évolutions, s'impose naturellement, faute de quoi les représentants de la commune et plus particulièrement Le Maire prendra toutes les dispositions qui s'imposeront.

RONDE CYCLISTE DE PERSEIGNE

EPRUVE NATIONALE

7^{EME} EDITION. 3 ETAPES

17.18. JUILLET. 1993



ITINERAIRE

D 285 BERUS..... 14 H 40
 D 285 A GAUCHE C2.... 14 H 42

Il est demandé aux usagers des voies concernées d'être très prudents pendant le déroulement de la course et aux riverains des intersections de voies de participer éventuellement aux mesures de sécurité en contrôlant le sens de la circulation pour éviter tout accident.

SAMEDI. 17. JUILLET. 1^{ERE} ETAPE

AMICALE CYCLISTE
PERSEIGNE 72